ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

droit du travail

Question écrite n° 119968

Texte de la question

M. François Lamy souhaiterait attirer l'attention de M. le ministre de la santé et des solidarités sur les difficultés rencontrées par les parents dont un enfant subit une longue hospitalisation. En effet, lorsqu'un enfant doit être hospitalisé pour une grave opération et que son séjour nécessite plusieurs semaines à l'hôpital, les parents de ce dernier qui exercent une activité professionnelle n'ont aucun aménagement possible pour les aider à accompagner leur enfant sans prendre des journées de congé ou des journées sans solde. Aussi elle souhaiterait savoir s'il n'est pas envisageable de prévoir, en fonction de la durée d'hospitalisation et de la présentation d'un certain nombre de justificatifs, des congés spécifiques pour les parents.

Données clés

Auteur : M. François Lamy
Circonscription : Essonne (6e circonscription) - Socialiste
Type de question : Question écrite
Numéro de la question : 119968
Rubrique : Travail
Ministère interrogé : santé et solidarités
Ministère attributaire : santé, jeunesse et sports

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 6 mars 2007, page 2327